



DH-SYSC-JC(2022)06REV
27/01/2023

**COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)**

**COMITÉ D'EXPERTS SUR LE SYSTÈME DE LA
CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
(DH-SYSC)**

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX JUGES DE
LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
(DH-SYSC-JC)**

**Questionnaire destiné aux personnes qui ont envisagé de postuler ou qui ont
postulé au niveau national le poste de juge à la Cour européenne des droits de
l'homme**

Introduction

Le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) a été mandaté par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, sous l'autorité duquel il opère, pour lui soumettre un « rapport évaluant l'efficacité du système de sélection et d'élection des juges de la Cour et les moyens d'assurer la reconnaissance du statut et de l'absence de juges à la Cour et offrant des garanties supplémentaires pour préserver leur indépendance et leur impartialité » avant la fin de 2024. Pour préparer ce rapport, le CDDH a créé le Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC).

Ce questionnaire a été adopté par le DH-SYSC-JC lors de sa 2^{ème} réunion qui s'est tenue du 25 au 27 janvier 2023. Il vise à obtenir des informations qui seront utilisées dans ce rapport.

Les réponses au questionnaire seront utilisées uniquement pour le rapport du CDDH et ne seront pas publiées en tant que telles par le DH-SYSC-JC.

Veillez indiquer si vous souhaitez rester anonyme lorsque vous répondez au questionnaire. Le Secrétariat veillera à ce que ces souhaits soient respectés.

Veillez envoyer votre réponse au questionnaire à DMI-CDDH-Reform@coe.int avant le 28 mars 2023.

Section 1

Questions adressées aux personnes qui ont envisagé de postuler le poste de juge à la Cour mais ont décidé de ne pas le faire. Veuillez fournir des explications dans vos réponses quand vous pouvez.

1) Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux votre parcours professionnel ?

Judiciaire (juge, procureur, etc.)

Représentation et conseils juridiques (avocat, juriste, etc.)

Académique

Autre : veuillez préciser.

2) Avez-vous décidé de ne pas postuler en raison :

- des critères qui seraient utilisés pour établir la liste finale de trois candidats ?

- de l'absence ou de la qualité de l'information sur la procédure d'appel à candidatures ?

- d'un élément lié à la manière dont les candidatures seraient examinées ?

- d'un élément lié à la manière dont la liste finale de trois candidats serait établie ?

- 3) Votre décision de ne pas postuler était-elle liée à des préoccupations concernant la phase électorale gérée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ?
- 4) Avez-vous décidé de ne pas postuler en raison de la nature ouverte et publique des différentes étapes du processus, que ce soit au niveau national ou au sein du Conseil de l'Europe ?
- 5) Votre décision de ne pas postuler était-elle liée à des préoccupations concernant la réinstallation à Strasbourg et/ou la situation de votre partenaire et de votre famille (par exemple, des problèmes d'emploi ou de scolarisation à Strasbourg ou dans votre pays d'origine) ?
- 6) Votre décision de ne pas postuler était-elle liée à des préoccupations quant à l'évolution de votre carrière à la fin du mandat ?
- 7) Votre décision de ne pas postuler est-elle liée à des préoccupations concernant le niveau de reconnaissance du statut de juge et des états de service effectué à la Cour par l'Etat partie concerné à la fin du mandat ?
- 8) Votre décision de ne pas postuler était-elle liée à des préoccupations concernant la durée ou le caractère non renouvelable du mandat ?
- 9) Votre décision de ne pas postuler est-elle liée à d'autres préoccupations non couvertes par les questions ci-dessus ? Si oui, veuillez expliquer quelles étaient ces préoccupations.

Section 2

Questions adressées aux personnes ayant postulé le poste de juge à la Cour. Veuillez fournir des explications dans vos réponses quand vous pouvez.

- 1) Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux votre parcours professionnel ?
 - Judiciaire (juge, procureur, etc.)
 - Représentation et conseils juridiques (avocat, juriste, etc.)
 - Académique
 - Autre : veuillez préciser.
- 2) Avez-vous rencontré des obstacles ou des difficultés, ou avez-vous eu des préoccupations par rapport à :
 - l'application des critères d'inclusion dans la liste des candidats ?
 - la procédure suivie pour l'acceptation des candidatures ?

- la procédure d'établissement de la liste des candidats recommandés ?
 - la finalisation de la liste des candidats par le décideur ?
- 3) Le cas échéant, avez-vous rencontré des obstacles ou des difficultés lors de la phase d'élection géré par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ?
 - 4) Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager sur votre expérience de candidature au poste de juge de la Cour ?